

Postulat pour la création d'une ou de pépinière(s) urbaine(s) et l'entretien du parc forestier urbain

Aigle, le 14 juin 2023

Le défi représenté par le réchauffement climatique nécessite des réponses fortes et, si possible, de l'anticipation.

La création d'une ou de plusieurs pépinière(s) urbaine(s) en pleine terre irait dans ce sens.

Cela contribuerait à créer des îlots de fraîcheur, favoriserait la biodiversité, éviterait la pénurie de matériel végétal déjà observée dans les pépinières en rupture de stocks au vu de la forte demande des agglomérations pour leur arborisation, diminuerait les transports de plants depuis l'étranger néfastes au climat et à la santé de l'arbre, permettrait d'avoir des sujets acclimatés et adaptés à notre micro-environnement, fournirait des arbres plus âgés donc plus développés tout en augmentant fortement leurs chances de survie, leurs vitesses de croissance et, in fine, leurs longévités.

L'aspect éducatif pour la population par rapport au réchauffement climatique n'est également pas négligeable.

Des emplacements tels que, par exemple, la place Knie ou la parcelle située devant l'Aiglon, la place des Couleurs, les Parcs Mon-Séjour et St-Pierre ou les préaux des écoles seraient potentiellement à même d'accueillir ces pouponnières végétales.

Concernant les cours d'école, outre les bienfaits climatiques, cette mesure pédagogique permettrait de sensibiliser la jeunesse aux défis climatiques et de la biodiversité, tout en créant des espaces de vie de qualité pour la population allant dans le sens de notre plan directeur.

Ce serait également l'occasion de réfléchir à l'engagement d'un ou une véritable spécialiste en arbres urbains afin de s'occuper de façon permanente, efficace et pérenne de notre patrimoine forestier urbain en parallèle de l'entretien de la ou des pépinières urbaines.

En conclusion, ce postulat demande à la Municipalité d'étudier la création de pépinières urbaines et l'entretien de notre patrimoine arboricole et de soumettre son analyse et ses propositions au Conseil communal. Le PEC en cours d'élaboration pourrait représenter l'occasion idéale d'y répondre.

Au nom du PLR, Alexandre Favre

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Favre', with a long vertical line extending downwards from the end of the signature.